

Association Internationale de Boxe (AIBA)

ÉPREUVES

Hommes

Poids mi-mouche (48 kg)	Poids mi-moyens (+ 64 kg à 69 kg)
Poids mouche (+ 48 kg à 51 kg)	Poids moyens (+ 69 kg à 75 kg)
Poids coq (+ 51 kg à 54 kg)	Poids mi-lourds (+ 75 kg à 81 kg)
Poids plume (+ 54 kg à 57 kg)	Poids lourds (+ 81 kg à 91 kg)
Poids légers (+ 57 kg à 60 kg)	Poids super-lourds (+ 91 kg)
Poids super-légers (+ 60 kg à 64 kg)	

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 286 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par épreuve

SYSTÈME DE QUALIFICATION

Attribution de la qualification

La qualification est attribuée à l'athlète.

Formule de compétition pour les épreuves de qualification

Lors des épreuves de qualification, chaque combat comportera quatre (4) reprises de deux (2) minutes.

SYSTEME DETAILLÉ

284 des 286 places prévues au total seront attribuées à l'occasion des :

- championnats du monde de boxe de l'AIBA
- tournois de qualification olympique :
 - deux épreuves spéciales seront organisées sur chacun des continents suivants : Amérique, Afrique, Asie et Europe;
 - championnats continentaux d'Océanie.

Le pays hôte disposera de six (6) places au maximum sur ce quota.

Les places restantes seront remises à la commission tripartite.

Catégorie	Poids en kg	Afrique	Asie	Europe	Amérique	Océanie	Pays hôte	Total
Poids mi-mouche	48	6	6	8	6	1	1	28
Poids mouche	+ 48 à 51	6	6	8	6	1	1	28
Poids coq	+ 51 à 54	6	6	8	6	1	1	28
Poids plume	+ 54 à 57	6	6	8	6	1	1	28
Poids légers	+ 57 à 60	6	5	9	6	1	1	28
Poids super-légers	+ 60 à 64	6	5	9	6	1	1	28
Poids mi-moyens	+ 64 à 69	6	5	9	6	1	1	28
Poids moyens	+ 69 à 75	6	5	9	6	1	1	28
Poids mi-lourds	+ 75 à 81	6	5	9	6	1	1	28
Poids lourds	+ 81 à 91	3	2	7	3	1	0	16
Poids super-lourds	+ 91	3	2	7	3	1	0	16
Total		60	53	91	60	11	9*	284

* Neuf (9) places seront réservées au pays hôte, qui pourra en utiliser six (6) au maximum.

Championnats du monde de boxe de l'AIBA (80 places)

Sur le quota alloué à chaque continent, les huit (8) premiers boxeurs originaires de CNO différents dans chacune des catégories de poids aux Championnats du monde de boxe de l'AIBA se qualifieront pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing (si ce n'est chez les poids lourds et les poids super-lourds où seuls les quatre (4) premiers boxeurs se qualifieront).

Les Championnats du monde de boxe de l'AIBA constitueront la première épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing. Ils seront suivis des épreuves de qualification olympique organisées au niveau continental, durant lesquelles les places restantes par continent seront attribuées sur la base du tableau ci-dessus.

Tournois continentaux de qualification olympique

Amérique, Afrique, Asie et Europe

Les places restantes seront attribuées par continent, lors de deux épreuves de qualification olympique organisées sur chacun des quatre continents susmentionnés.

Seuls les boxeurs qui ne se seront PAS qualifiés pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing durant les Championnats du monde de boxe de l'AIBA pourront participer à la première épreuve continentale de qualification olympique.

Seuls les boxeurs qui ne se seront PAS qualifiés pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing durant les Championnats du monde de l'AIBA ou durant la première épreuve continentale de qualification olympique pourront participer à la deuxième épreuve continentale de qualification olympique.

Ces épreuves de qualification olympique devront être des tournois de boxe uniquement.

Le partage du quota alloué aux première et deuxième épreuves continentales de qualification olympique sera décidé par l'AIBA après les Championnats du monde, en fonction du nombre de places encore disponibles pour chaque continent et selon une formule convenue.

Océanie

Pour ce continent, les places restantes seront attribuées durant les championnats d'Océanie.

Pays hôte (6 places au maximum)

Le pays hôte disposera de six (6) places au maximum. Une place sera réservée au pays hôte dans chaque catégorie de poids, à l'exception des catégories poids lourds et super-lourds.

Le pays hôte devra décider, après les Championnats du monde de boxe de l'AIBA et avant les épreuves asiatiques de qualification olympique, des catégories dans lesquelles il utilisera ses six (6) places (à l'exception des catégories poids lourds et super-lourds).

À ce stade, le pays hôte pourra désigner jusqu'à six (6) boxeurs, y compris des boxeurs qui se seront qualifiés lors des Championnats du monde de boxe de l'AIBA : pour chaque place obtenue par l'un de ses boxeurs lors des Championnats du monde, le pays hôte perdra une de ses places garanties.

Le pays hôte pourra inscrire des boxeurs aux épreuves continentales de qualification olympique dans les catégories où il n'aura aucun boxeur qualifié ou désigné.

Places sur invitation de la commission tripartite (CIO-ACNO-AIBA) (2 places)

Deux (2) places sur invitation de la commission tripartite seront mises à la disposition des CNO admissibles.

La date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs demandes d'invitation est le 15 novembre 2007. La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation avant le 31 janvier 2008. L'attribution des dernières places sur invitation sera confirmée par écrit aux CNO entre avril et juillet 2008.

Les athlètes qui auront reçu une invitation devront avoir participé aux Championnats du monde de l'AIBA ou à au moins une des épreuves de qualification olympique.

De plus amples renseignements concernant les places sur invitation sont disponibles dans le document intitulé « Places sur invitation de la commission tripartite – Information destinées aux CNO » distribué avec les systèmes de qualification.

PÉRIODE DE QUALIFICATION (DATES À ARRÊTER)

Places sur invitation de la commission tripartite

15 novembre 2007	Date limite à laquelle tous les CNO devront avoir soumis leurs demandes de places sur invitation de la commission tripartite
31 janvier 2008	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation.
Avril – juillet 2008	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution des dernières places sur invitation.

Championnats du monde de boxe de l'AIBA

Nov. ou déc. 2007	Championnats du monde de boxe, <i>lieu à confirmer</i>
<i>Date à confirmer</i>	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

Épreuves continentales de qualification olympique

Afrique

2008	1 ^{ère} épreuve continentale de qualification olympique, <i>lieu à confirmer</i>
2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification
2008	2 ^e épreuve continentale de qualification olympique, <i>lieu à confirmer</i>
2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

Amérique

2007	1 ^{ère} épreuve continentale de qualification olympique, <i>lieu à confirmer</i>
2007	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification
2008	2 ^e épreuve continentale de qualification olympique, <i>lieu à confirmer</i>

2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

Asie

2008 1^{ère} épreuve continentale de qualification olympique, *lieu à confirmer*

2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

2008 2^e épreuve continentale de qualification olympique, *lieu à confirmer*

2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

Europe

2008 1^{ère} épreuve continentale de qualification olympique, *lieu à confirmer*

2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

2008 2^e épreuve continentale de qualification olympique, *lieu à confirmer*

2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

Océanie

2008 Championnats continentaux

2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de leurs places de qualification

Inscriptions définitives

23 juillet 2008 Date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs formulaires d'inscription au comité d'organisation des Jeux de 2008 à Beijing

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

A l'issue de chaque épreuve de qualification, les noms des athlètes qui ont obtenu leur qualification seront communiqués par l'AIBA aux CNO correspondants.

Après communication par l'AIBA des places de qualification, les CNO devront confirmer l'utilisation de leurs places de qualification à l'AIBA dans les délais susmentionnés.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si, pour une raison quelconque, un CNO décide de ne pas inscrire aux Jeux Olympiques de 2008 à Beijing un boxeur qui se sera qualifié durant les Championnats du monde de boxe de l'AIBA, la place sera réattribuée au continent auquel appartient le CNO en question pour la première épreuve continentale de qualification olympique.

Si, pour une raison quelconque, un CNO décide de ne pas inscrire aux Jeux Olympiques de 2008 à Beijing un boxeur qui se sera qualifié durant la première épreuve continentale de qualification olympique, la place sera réattribuée au continent auquel appartient le CNO en question pour la deuxième épreuve continentale de qualification olympique.

Si, pour une raison quelconque, un CNO décide de ne pas inscrire aux Jeux Olympiques de 2008 à Beijing un boxeur qui se sera qualifié durant la deuxième épreuve continentale de qualification olympique ou durant les Championnats d'Océanie, la place sera remise à la commission tripartite pour réattribution.